

## Conférence à IRIS Sup – Paris, 20 mai 2015

### Discours de M. Laurent Fabius, Ministre des Affaires étrangères et du Développement international

« *L'indépendance, clé de notre influence* »

*Seul le prononcé fait foi*

---

Monsieur le Directeur,

Mesdames et Messieurs les enseignants et les enseignants-chercheurs,

Mesdames et Messieurs les étudiantes et les étudiants de l'IRIS Sup, chers amis,

Il y a quelques mois, votre Directeur Pascal Boniface, que je connais et apprécie, m'a invité à m'exprimer devant vous sur les enjeux de la diplomatie française – je l'en remercie.

C'est l'occasion de témoigner de mon soutien à votre institution, qui présente la particularité de regrouper un centre de recherches, l'IRIS, et un lieu d'enseignement délivrant des diplômes, l'IRIS Sup. Ce dispositif est peu répandu parmi les « *think tanks* » français spécialisés en relations internationales – je crois même que vous êtes les seuls dans ce cas. C'est dommage : pour les 300 étudiants formés chaque année dans votre école, la proximité d'un centre de recherches à l'excellence reconnue constitue, à l'évidence, un atout. Et réciproquement. Ce modèle contribue d'ailleurs à votre attractivité internationale, puisque vous accueillez, je crois, 20 % d'étudiants étrangers – certains sont sans doute présents aujourd'hui, je les salue et leur souhaite la bienvenue en France.

J'en viens au sujet de notre conférence. J'ai vu que le sujet de cette année pour l'épreuve écrite de philosophie à l'Ecole Normale Supérieure avait fait parler de lui dans la presse et sur les réseaux sociaux. Ce sujet, laconique, tenait en un mot : « *Expliquer* ». Celui que Pascal Boniface m'a assigné aujourd'hui – « *Les enjeux de la diplomatie française* » – s'en rapproche : sobre sur la forme, vaste sur le fond. « *Imperatoria brevitatis* », dit-on en latin, cette belle langue. Je ferai de mon mieux pour l'aborder. Et je serai heureux de répondre ensuite à quelques questions.

\*\*\*

Quelques mots, d'abord, pour tracer les contours du monde dans lequel évolue notre diplomatie. Je souligne souvent que nous ne vivons pas seulement une crise, ou une série de crises, mais un véritable changement de monde.

La première caractéristique de ce changement, c'est une hiérarchie nouvelle des puissances. Avant la Première Guerre mondiale, l'Europe dominait la planète. Au 20<sup>e</sup> siècle, les Etats-Unis ont pris le relais. Demain, les Etats-Unis garderont bien sûr une place importante, mais le 21<sup>e</sup> siècle sera probablement dominé par les anciens ou nouveaux géants que sont la Chine, les Etats-Unis, l'Europe, l'Inde et le Brésil – sans oublier les grands Etats du continent africain, comme l'Afrique du Sud ou le Nigéria. Aujourd'hui, trois pays européens se situent parmi les six premières puissances économiques mondiales ; en 2030, l'Europe oui, mais probablement plus aucun pays européen pris isolément. Et en 2050, parmi les trente premières économies, une vingtaine seront des pays dits « émergents », en réalité « émergés ». On assiste donc à un bouleversement de la géographie mondiale de la puissance – ce qui nécessite d'ailleurs une réorganisation de la présence diplomatique française, évolution que je mets en œuvre depuis 2012.

Deuxième caractéristique de ce changement planétaire : la modification du fonctionnement du système international. Nous ne sommes plus dans le monde bipolaire de la Guerre froide, ni dans le monde unipolaire de l'après-Guerre froide, dominé – pendant une période assez courte, après la chute du Mur de Berlin – par une seule puissance, les Etats-Unis d'Amérique. Sommes-nous pour autant, comme on l'entend parfois, dans un monde multipolaire organisé ? Pas ou pas encore. Nous vivons aujourd'hui dans un monde que je qualifie plutôt de « zéro-polaire » ou d'« apolaire » – même s'il existe des pays manifestement plus influents que d'autres –, car aucune puissance ou alliance de puissances ne peut, à elle seule, résoudre l'ensemble des crises auxquelles la planète est confrontée. La volonté politique de la France est d'agir pour faciliter l'émergence d'un monde multipolaire organisé, régulé par le droit, mais ce but est encore loin d'être atteint – on le constate notamment dans les difficultés persistantes de la communauté internationale face aux crises, comme en Syrie ou en Libye.

A cette « dépolarisation » s'ajoute une autre évolution majeure : la « dispersion » de la puissance. Certes, ni les acteurs non étatiques, ni les groupes armés autonomes ne constituent de nouveaux venus dans le système international. Mais avec AQMI, Boko Haram et surtout Daech, le défi lancé aux Etats, aux frontières, aux organisations internationales, au système westphalien dans son ensemble, a atteint dans la période récente une ampleur sans précédent. Nombre d'Etats en Afrique et au Moyen-Orient s'affaiblissent ; leur autorité politique est sapée par des problèmes économiques, par l'affirmation d'identités séparées et même par des guerres civiles – sans que ces Etats connaissent pour autant un effondrement complet. Ils deviennent la proie de groupes armés et de réseaux transnationaux. La prise de Mossoul en Irak par Daech, en juin 2014, restera l'une des expressions spectaculaires de ce phénomène.

Dépolarisation du monde, dispersion de la puissance. La conjugaison de ces tendances conduit à une situation globale que je résumerai ainsi : davantage de forces à contrôler et moins de forces pour les contrôler. Ce constat contribue à expliquer que le monde actuel, à certains égards « post-westphalien », soit un univers de turbulences, de menaces, d'instabilité – un monde qui suscite dans l'opinion un sentiment légitime d'inquiétude.

\*\*\*

Face à ce monde chaotique et assez nouveau, rien ne serait pire pour la France que de se laisser balloter au gré des événements, sans disposer d'un cadre d'action clair et cohérent. C'est pourquoi, en accord avec le Président de la République, j'ai fixé à notre diplomatie quatre priorités : la paix et la sécurité ; l'organisation et la préservation de la planète ; la relance et la réorientation de l'Europe ; le rayonnement et le redressement économique de notre pays. Chaque fois que nous avons des décisions de politique étrangère à prendre, c'est à cette « boussole » que constituent nos quatre priorités que nous nous référons. Quelques mots sur chacune d'entre elles.

Paix et sécurité, d'abord. C'est l'objectif le plus évident : face à l'accumulation des dangers et des crises sécuritaires, la France est et doit être une puissance de paix. La paix ne signifie pas le pacifisme, ni la sécurité la neutralité. D'où telle intervention militaire, lorsque nous la jugeons indispensable et possible, et qu'elle est conforme au droit international. Ce fut le cas au Mali et en Centrafrique en 2013, interventions destinées à éviter à ces Etats un basculement dans le chaos et à restaurer leur sécurité. C'est le cas aujourd'hui dans la bande saharo-sahélienne, avec depuis août les 3 000 hommes de l'opération Barkhane déployés pour empêcher que cette zone ne devienne un sanctuaire du djihado-

terrorisme. C'est le cas également en Irak depuis septembre 2014 avec l'opération Chammal, dans le cadre d'une Coalition internationale, afin de lutter – difficilement – contre l'expansion territoriale de Daech. Ces interventions ont servi et servent la paix et la sécurité internationales – pas uniquement, j'y insiste, dans les régions où nous engageons nos forces, mais dans l'ensemble du monde, y compris sur notre propre territoire. Car n'oublions pas que les terroristes qui agissent dans ces zones ne connaissent pas les frontières. Dans le monde actuel, se replier ne signifie pas ou plus se protéger.

Au-delà de ces interventions, l'engagement pour la paix et la sécurité guide l'ensemble de nos choix de politique étrangère. Là aussi, quelques exemples. Face à la crise ukrainienne, c'est pour stopper la spirale de la guerre et pour créer les conditions d'un retour à la paix que nous avons, avec l'Allemagne, d'abord en juin 2014 proposé le « format Normandie », puis en février 2015 agi pour la signature des accords de Minsk 2, qui ont permis une certaine désescalade. Aujourd'hui, nous en suivons attentivement l'application sur le terrain, en lien étroit avec l'OSCE. C'est également dans un souci de sécurité européenne que la France a suspendu la livraison des navires Mistral à la Russie : choix qu'imposait la spécificité de la situation.

S'agissant des discussions sur le nucléaire iranien, la ligne adoptée par la France est guidée par cette même exigence de paix et de sécurité : notre volonté est de parvenir à un accord – mais un accord robuste, vérifiable, qui écarte l'accès de l'Iran à la bombe atomique et empêche la prolifération nucléaire dans cette région éruptive. C'est cette position que la France a défendue avec constance – à Genève en 2013, à Vienne en 2014, à Lausanne en mars dernier – et que nous continuerons à défendre dans la dernière ligne droite des négociations d'ici fin juin, portant sur le texte et ses annexes. Cela signifie concrètement que nous demandons : une vraie transparence pour prévenir les activités de militarisation ;

un accès rapide des inspecteurs de l'AIEA à tous les sites concernés ; des engagements précis sur les activités d'enrichissement autorisées pour la durée de l'accord, incluant une réduction phasée du nombre de centrifugeuses dans le site souterrain de Fordow ; un mécanisme efficace de retour des sanctions en cas de non-respect par l'Iran de ses engagements. Notre attitude dans ce dossier n'est pas, contrairement à ce que j'entends parfois, négative ; elle est vigilante et exigeante, ce qui est légitime compte tenu des enjeux pour la sécurité internationale.

La recherche d'une paix durable, c'est aussi le souci de la diplomatie française face au conflit israélo-palestinien, toujours recommencé. En dépit des difficultés qui sont grandes, nous ne renonçons pas : nous poursuivons nos efforts, en particulier aux Nations unies, en vue d'une relance et d'une conclusion des négociations. Nos objectifs sont clairs : obtenir une résolution du Conseil de Sécurité qui définisse les paramètres et le calendrier de la négociation ; mobiliser la communauté internationale – Union européenne, Ligue arabe, membres permanents du Conseil de Sécurité – pour aider les deux parties à conclure.

En Irak et en Syrie, la même exigence de paix et de sécurité nous conduit à continuer notre mobilisation pour défaire Daech et l'empêcher de constituer un foyer durable du terrorisme international. En Irak, nous constatons que, comme partout, la solution n'est pas uniquement militaire : parallèlement à l'opération Chammal, nous appuyons la démarche de rassemblement initiée par le Premier ministre Al-Abadi, démarche qui doit être amplifiée car elle est la condition d'un Irak « inclusif », stable et pacifié, et d'une victoire sur les terroristes. En Syrie, ni Bachar al-Assad ni les djihadistes de Daech ou de Jabhat al-Nosra ne peuvent incarner l'avenir du pays. Nous souhaitons que dans ce pays soit trouvé un accord politique entre d'une part des éléments du

régime et d'autre part l'opposition modérée – un accord qui devra respecter toutes les communautés et tous les habitants. Il est déjà bien tard. Nous agissons avec nos partenaires arabes et américains, ainsi qu'avec les Russes.

Enfin, ces efforts diplomatiques pour la paix et la sécurité, la France les mène également en Afrique. En Libye – sujet d'inquiétude majeur, sur lequel j'ai alerté la communauté internationale dès 2013 –, nous soutenons les négociations menées par les Nations Unies pour aboutir à la formation d'un gouvernement d'union nationale, qui permette de lutter contre le terrorisme et de restaurer la stabilité. Dans la lutte contre Boko Haram, ces faux religieux mais ces vrais criminels, nous nous sommes mobilisés les premiers – la France a organisé un sommet à l'Élysée dès mai 2014 – et nous avons mobilisé la communauté internationale pour aider les Africains à agir. Au Mali, nous avons soutenu les efforts visant à la signature, par les diverses parties, de l'accord entre le gouvernement de Bamako et les groupes du Nord – un accord important pour l'établissement d'une paix durable.

La leçon de ces exemples divers est claire. Face aux crises internationales, et dans les régions troublées du monde, notre diplomatie agit selon une ligne que nous voulons cohérente : favoriser la paix et la sécurité.

La deuxième priorité de notre politique étrangère, c'est l'organisation de la planète et sa préservation. Organiser la planète, cela signifie notamment promouvoir une société internationalement mieux régulée, sur les plans politique, économique, social et environnemental. La France plaide pour le droit international et le système multilatéral – c'est un trait majeur de notre diplomatie, au-delà des alternances politiques. Cette confiance est ancrée dans l'histoire de France, dans son inspiration profonde. D'où notre appui constant à l'ONU : 70 ans après leur création, et malgré les insuffisances, les

Nations Unies demeurent ce lieu unique où la communauté internationale s'efforce de résoudre les crises, de faire respecter les droits de l'homme et le droit international humanitaire, de s'accorder sur une vision commune du développement et de l'avenir de la planète. Parce que nous croyons en l'ONU, nous plaidons pour des réformes qui la rendraient plus représentative et plus efficace. Nous souhaitons un élargissement des membres permanents du Conseil de Sécurité qui donnerait, notamment, une place accrue aux pays émergents. Nous défendons aussi une initiative originale – certains disent utopique, mais les utopies d'aujourd'hui peuvent être les réalités de demain – : nous proposons que les cinq membres permanents du Conseil de Sécurité suspendent volontairement leur utilisation du droit de veto en cas de crimes de masse, afin – songeons au drame syrien – d'éviter une paralysie du Conseil. Organiser la planète, c'est aussi poursuivre, malgré les contraintes budgétaires, notre mobilisation en faveur de l'aide au développement et de la solidarité, comme nous l'avons fait par exemple pour lutter contre l'épidémie Ebola en Afrique de l'Ouest.

Nous voulons donc une planète mieux organisée, mais aussi une planète préservée. C'est l'enjeu majeur de la diplomatie française en 2015, celui du quinquennat et peut-être du monde entier. En décembre, la France accueillera la 21<sup>e</sup> Conférence des Nations Unies sur le changement climatique, la COP 21. Ces COP – comme « *Conference of Parties* » – ont lieu chaque année, mais la COP 21 revêt une importance particulière : l'objectif est de parvenir à un accord universel, différencié, juridiquement contraignant, limitant l'élévation de la température moyenne de la planète à 2° C ou 1,5° C par rapport aux niveaux préindustriels. Au-delà de ces seuils, l'humanité serait en effet contrainte de vivre sur une planète « climato-dérégulée », avec de redoutables conséquences : une recrudescence des phénomènes climatiques extrêmes, comme les sécheresses ou les typhons, affectant notamment les pays déjà les plus vulnérables ; la disparition de certains territoires habités en raison de l'élévation

du niveau des mers, comme les petits Etats insulaires du Pacifique ou un nombre important de zones côtières ; des effets dramatiques sur la santé publique et la sécurité alimentaire ; des coûts considérables pour nos économies ; des menaces envers la paix, avec des risques accrus de conflits pour les ressources rares et des mouvements massifs de population, sources de tensions sécuritaires. Bref, ce qui est en jeu, c'est tout simplement notre capacité à habiter nous-mêmes et à léguer aux générations futures une planète qui demeure vivable. Notre responsabilité est grande, car nous sommes la première génération à prendre pleinement conscience de la gravité du problème, mais la dernière à pouvoir encore agir efficacement.

C'est pourquoi la COP 21, qui se tiendra dans moins de 200 jours, constitue une échéance cruciale pour notre avenir commun. La tâche est très complexe : il s'agit de mettre d'accord 195 pays – 196 parties avec l'Union européenne – sur des sujets majeurs, qui engagent leur développement à long terme. Mon rôle en tant que futur président de cette conférence, c'est d'écouter chacun, de faire converger les points de vue, de faciliter les compromis, tout en conservant un niveau élevé d'ambition, car sans accord ambitieux, nous ne serions pas à la hauteur des enjeux. L'objectif, si on le résume, consiste à définir une trajectoire mondiale crédible de transition vers des économies moins consommatrices en carbone. Avec le Président de la République, très engagé sur cette question, et avec l'appui de mes collègues du Gouvernement, je suis pleinement mobilisé pour permettre un succès.

A cet égard, on me pose souvent la question : à quoi reconnaîtra-t-on un succès de la COP 21 ? Ce que nous cherchons à construire – et cette vision est de plus en plus partagée, je l'ai encore constaté ces derniers jours à Berlin, où je coprésidais avec l'Allemagne le « Dialogue de Petersberg » sur le climat, qui réunissait une grande partie de mes homologues étrangers – : c'est ce que

j'appelle l'« Alliance de Paris pour le climat ». Elle repose sur quatre piliers : un accord intergouvernemental, universel, différencié et juridiquement contraignant ; des contributions nationales, c'est-à-dire des engagements prévisionnels, de tous les Etats, à la fois sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre et sur l'adaptation aux effets du dérèglement climatique ; un volet financier et technologique, essentiel pour garantir l'efficacité et l'équité de l'accord ; enfin, et c'est une innovation par rapport aux négociations précédentes, des engagements complémentaires des acteurs non gouvernementaux – les villes, les régions, les entreprises, les associations, la société civile –, ce que nous appelons « l'Agenda des solutions ». Y parviendrons-nous ? Je reprendrai volontiers la formule de Blum : « *Je le crois parce que je l'espère* ». Peut-être aurai-je l'occasion de revenir sur ce sujet lors des questions.

J'en viens à la troisième priorité de notre diplomatie : la relance et la réorientation de l'Europe. Dès 2012, nous avons fait le constat que, pour répondre à la fois à la situation objective de l'Europe et à la désaffection croissante de ses peuples, des changements importants étaient nécessaires dans l'orientation des politiques européennes. Dans notre pays, une majorité de nos concitoyens considèrent avec raison l'Europe comme l'échelon adéquat pour répondre aux grands défis qui se posent à nous – économie, terrorisme, diplomatie, migrations, pollutions –, mais jugent dans le même temps l'action de l'Europe insuffisamment efficace. Ce qui signifie que, contrairement à ce qui est parfois soutenu, l'euro-scepticisme constitue dans bien des cas moins un rejet de principe de l'Europe qu'une défiance envers les capacités d'action concrète de l'Union. C'est à ce défi que nous devons répondre.

Depuis mai 2012, des avancées incontestables sont intervenues, souvent à notre initiative ou conformément à nos orientations. La politique économique

européenne a connu depuis plusieurs mois une réorientation importante : alors qu'il était jusque-là question principalement – certains diraient exclusivement – de consolidation budgétaire et de surveillance, les enjeux de croissance et d'investissement se trouvent désormais davantage au cœur des priorités. Les interventions de la Banque centrale européenne, l'euro moins cher, la mise en œuvre du « plan Juncker » de 315 milliards d'euros, l'achèvement de « l'Union bancaire » qui permet de mieux réguler la finance : tout cela est positif et a été possible notamment grâce à la demande française d'une réorientation de l'action européenne vers la croissance, l'investissement et l'emploi. Mais ces avancées sont encore insuffisantes et trop peu perçues par l'opinion. L'Union doit aller plus loin, dans au moins trois directions.

D'abord, simplifier : nous proposons d'améliorer le fonctionnement de l'Union européenne sans pour autant réviser les traités et nous voulons, dans le prolongement du travail de simplification accompli en France, faciliter l'action des entreprises et des citoyens dans le cadre européen.

Ensuite, protéger : l'Union doit répondre à la menace terroriste quand elle constitue le bon échelon – c'est le cas de Schengen, qui doit être renforcé avec la mise en place d'un « *Passenger Name Record* » (PNR) européen ; c'est le cas également de la politique de défense européenne, que nous devons essayer de faire avancer lors du Conseil européen de juin, afin de répondre aux menaces qui se développent hors du territoire de l'Union. Protéger, c'est aussi mettre en œuvre une politique migratoire qui réponde aux défis actuels : lutter de manière rigoureuse contre les trafiquants d'êtres humains, accueillir dignement les migrants et faire la distinction entre ceux auxquels l'asile doit être accordé et les migrants irréguliers, pour lesquels une politique de retour doit être appliquée ; aider au développement des pays-sources.

Développer précisément, enfin. Cela signifie d'une part achever de consolider la zone euro : la France fera, avec l'Allemagne, des propositions visant à renforcer le pilotage économique de la zone, ce qui implique des efforts de convergence en matière de fiscalité et de standards sociaux. Cela signifie d'autre part mettre en place des politiques ambitieuses sur les grands défis de demain – je pense par exemple au numérique, à l'énergie, au climat, aux pays pauvres.

Sur l'ensemble de ces sujets, la France a pris et prend des initiatives. Nous agissons dans le cadre d'un dialogue permanent avec notre partenaire allemand, avec qui nous entretenons une relation privilégiée. Dans la plupart des cas, nous adoptons une position commune, ce qui constitue un levier puissant pour l'action européenne. Et lorsque nos visions ou nos intérêts divergent – ce qui peut arriver –, nous n'hésitons pas à faire valoir notre propre point de vue.

Dans les mois qui viennent, des débats importants auront lieu sur l'orientation de l'Europe, en lien avec les propositions que le nouveau Gouvernement de M. Cameron a prévu de formuler. Nous les examinerons en gardant à l'esprit un principe simple : oui aux améliorations, non au démantèlement de l'Union. Je l'ai dit à nos amis britanniques : pour la France, la place du Royaume-Uni se situe dans l'Union européenne – mais une Union qui reste fidèle à ses principes fondateurs et ne renonce pas à ses ambitions.

La quatrième et dernière priorité de notre politique étrangère concerne le rayonnement et le redressement économique de notre pays. Dès 2012, j'ai fait de la diplomatie économique l'une des priorités de l'action du Quai d'Orsay. D'abord parce que, dans la situation économique que connaît la France, chaque ministère, chaque secteur de l'action publique doit apporter sa pierre au redressement. Ensuite parce que, sans amélioration de notre compétitivité économique, gravement détériorée dans la période récente, notre position

internationale s'étiolerait et serait à terme menacée : dans le monde actuel, je le constate, l'influence politique ne peut pas être durablement déconnectée du poids économique. J'ai donc lancé une série de réformes pour renforcer notre diplomatie économique : rapprochement avec les entreprises, réorganisations internes au Ministère, instructions précises à nos ambassadeurs, nomination de représentants spéciaux dans des pays stratégiques, création de nouveaux opérateurs unifiés – Business France, agence chargée de soutenir nos entreprises à l'export et d'attirer les investisseurs étrangers sur notre territoire, Expertise France, regroupant l'expertise à l'étranger de toutes les administrations –, et élargissement du périmètre du Quai d'Orsay, devenu en 2014 le Ministère des Affaires étrangères *et du Développement international*, dont les missions s'étendent désormais au commerce extérieur et à la promotion du tourisme. Aujourd'hui, nous percevons les premiers résultats de ces réformes, positifs mais qui doivent encore être améliorés.

Au-delà de la dimension économique, j'ai souhaité que notre diplomatie investisse l'ensemble des champs de l'action extérieure de l'Etat. La culture, bien sûr, vecteur considérable d'influence et de rayonnement pour la France, en raison de la richesse de notre patrimoine et du dynamisme de notre création : c'est le rôle de nos Instituts français, en lien avec les Alliances françaises, de développer avec ambition notre action culturelle à l'étranger. L'éducation : notre réseau d'enseignement à l'étranger, qui est le premier au monde, constitue un atout formidable à la fois pour nos compatriotes vivant à l'étranger et pour le rayonnement de notre modèle éducatif, de notre langue, de notre culture, de nos valeurs. La francophonie : aujourd'hui, près de 230 millions de personnes parlent français ; dans quelques décennies, on estime qu'il y en aura 750 millions grâce à la croissance de l'Afrique – c'est à la fois un réservoir d'influence et un potentiel économique que la France doit mieux exploiter. Je pourrais citer d'autres domaines : la science, le sport, la gastronomie...

Bref, j'ai le souci constant, à la tête du Quai d'Orsay, de mener une diplomatie globale. Pour une raison simple : l'influence de la France dans le monde est multiforme, notre rayonnement s'appuie sur des secteurs très divers ; c'est le rôle de notre diplomatie de traduire cette globalité en actes.

Aujourd'hui, notre pays dispose donc d'un vrai ministère de l'action extérieure de l'Etat, qui s'étend au-delà des questions strictement stratégiques et politiques et qui élargit le cœur de métier diplomatique traditionnel. Pour la première fois, le Quai d'Orsay dispose de tous les leviers pour mener une diplomatie globale. C'est une des caractéristiques majeures de ce « Ministère des Affaires étrangères du 21<sup>e</sup> siècle » que nous sommes en train de mettre en place. Ces réformes sont, je crois, utiles pour l'efficacité de notre diplomatie et pour l'influence de notre pays. J'ai bon espoir que ce dispositif s'enracine de manière pérenne, au-delà des évolutions de la vie politique.

\*\*\*

Mesdames et Messieurs,

Telles sont les quatre priorités de notre diplomatie. Elles sont servies par des personnels extrêmement compétents, attachés à leurs missions, assurément une des meilleures administrations françaises. On me demande parfois si, au-delà de ces grandes lignes, un principe oriente l'ensemble de notre action extérieure. Si je devais n'en retenir qu'un, je dirais : l'indépendance. Notre indépendance constitue la clé de notre influence.

Je veux m'expliquer sur ce point pour conclure mon intervention. Même à l'époque de la Guerre froide, où « l'ordre » international était fortement structuré, la France a veillé à ne pas être alignée, tout en restant solidaire de ses

alliances. Cette indépendance fait partie de notre histoire, et de la vision que nous avons de notre rôle dans les relations internationales. Dans le monde mouvant et incertain que nous connaissons – qui sera celui des prochaines décennies –, nous devons plus que jamais préserver à la fois notre capacité à travailler avec les autres et notre capacité d'autonomie. Cet alliage constitue un bien précieux : peu de pays aujourd'hui possèdent notre faculté à agir en réseau tout en conservant une indépendance d'analyse, de décision et d'action.

Cette indépendance ne doit évidemment pas être confondue avec de l'arrogance : nous n'avons ni la prétention d'être infaillibles, ni l'illusion d'être omnipotents. L'indépendance, ce n'est pas davantage une diplomatie tribunitienne, audacieuse dans le verbe mais timorée ou brouillonne dans l'action. L'indépendance, je la définirai comme la capacité à définir librement ce que nous considérons comme juste, et à agir en conséquence. Lorsque le Président de la République choisit de rencontrer Fidel Castro en signe du renouveau de nos relations avec Cuba, la France est indépendante. Lorsque je me rends à Moscou aux cérémonies de commémoration du 70<sup>e</sup> anniversaire de la victoire sur le nazisme, la France est indépendante. Lorsque nous décidons d'organiser une réunion du Conseil de Sécurité des Nations Unies sur la situation des chrétiens d'Orient et des autres minorités persécutées par Daech, la France est indépendante. Lorsque nous exprimons notre position sur l'élargissement de l'OTAN, la France est indépendante. Et je pourrai citer bien d'autres exemples.

Cette indépendance suscite dans le monde des réactions diverses, mais surtout intérêt et confiance. Elle contribue à la crédibilité et à la fiabilité de notre diplomatie. Elle constitue une des raisons pour lesquelles beaucoup de pays nous apprécient, de Pékin à N'Djamena, de New Delhi à La Havane, du Moyen-Orient à l'Amérique latine. Le monde sait et voit que, face aux grandes

questions internationales, nous nous déterminons en fonction de notre propre jugement – et non sous l’influence, voire la pression, d’un puissant protecteur. Mais le monde sait aussi que la France, tout en défendant légitimement comme chaque Etat ses intérêts, n’agit pas de manière égoïste, mais promet également, en toute indépendance, des valeurs, des principes universels, une vision de l’ordre international – une vision fondée sur le respect des droits de l’homme, sur la justice, sur la liberté et la souveraineté des peuples. La France est un pays qui s’attache à voir plus loin que lui-même, et cette caractéristique de notre diplomatie – je le constate chaque jour – est reconnue. Bref, en raison même de notre indépendance, nous sommes une nation écoutée et attendue.

Depuis trois ans, le Président de la République et moi-même avons à cœur, non seulement d’être fidèles à cette « marque de fabrique » de notre politique étrangère, mais de la renforcer. Y sommes-nous parvenus ? Il ne m’appartient pas de juger notre action, mais j’observe que la France tient son rang, que les Français le perçoivent et qu’ils en tirent, sinon de la fierté, du moins une certaine satisfaction.

Dans les mois qui viennent, nous allons poursuivre et amplifier nos efforts. Les sujets, vous le voyez, ne manquent pas. Le rendez-vous de la COP 21 est évidemment majeur : si nous parvenons à un accord, cela constituera une échéance historique – le mot, pour une fois, ne sera pas galvaudé –, pour notre pays comme pour l’ensemble de la planète. La France est déterminée à jouer un rôle pivot pour permettre le succès. Car, sur ce dossier comme sur tous les grands enjeux internationaux, nous sommes conscients de nos responsabilités, et nous continuerons de les assumer. Merci.